VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et ainsi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1—Superbe propriété commerciale No 1032 et 1035 rue du Canal, entre la rue Bourgogne et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec magasin et subdivisée en environ 16 chambres à coucher, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'îlet No 81 borné par les rues Canal, Bienville, Dorgenois, maintenant Iberville et Bourgogne, sur un plan dressé par L. H. Pilié, arpenteur, à un acte passé pardevant David L. Molloy, ancien notaire en cette ville, le 2 mai 1862. Lequel lot mesurant en mesure anglaise vingt six pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles connu par les numéros municipaux 1032 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adele Livaudais, femme de Charles Lafitte d'après un acte passé pardevant Albert Davidson ancien notaire en cette ville en date du 26 août 1866. Le titre enregistré dans le Bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 190 folio 719.

Cette précédente propriété est située en dans quelque temps sera le centre commercial de la Nouvelle-Orléans comme la ville augmentera en population et importance. La destinée du développement est à l'arrière du fleuve et de grands emporiums commerciaux, hôtels et autres entreprises publiques se groupent autour de celle-ci dans les cinq ans. Elle est en face du Club Pickwick et à moins d'un kilomètre du dépôt terminus du Pelican et mérite bien l'attention du capitaliste qui veut de bons. Vente sujet au haut de prée ci-dessus mentionné et cet enregistré dans le bureau de l'encanteur.

2—La résidence centralement située et comprenant à 2 étages en bois couverte en ardoises avec dépendances et grand terrain No 120 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, construite retirée de la rue et contenant galeries en devant et dans le fond grand vestibule, latrines et environ douze chambres avec dépendance à deux étages avec quatre chambres, hangars, citernes, hydrant, etc. Les terrains sont grands et sont bien distribués demandant du jour et de la ventilation mesurant cent vingt (120) pieds trois pouces de face par cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et sont plus particulièrement décrits comme suit, à savoir :

a) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième District de la ville de New Orleans, étant le numéro neuf de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bougerol, ancien voyer de la municipalité No un, daté le 4 décembre 1838, déposé en l'étude de Felix De Armas, ancien notaire en cette ville par acte daté le 3 janvier 1839 mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes en face à la rue Marais, la même mesure au fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry Jones A. Bernabel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville date le 22 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de choix est à une petite distance du marché du centre des affaires, hôtels, amusements, etc. Les personnes désirant un home agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3—La rangée de résidences ci-dessus est de bon rapport, en bois, couverte en ardoises avec bâtisses à deux étages dans le fond et la résidence simple en bois No 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, contenant en tout environ 19 chambres, cabinets, galeries, etc. Les deux cours sont des citernes, hangars, etc. Le terrain mesurant 85 pieds 3 pouces et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'arpentage ci-dessus, à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville désignés par les numéros six, sept et huit de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougerol, alors voyer le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Felix de Armas alors notaire, le 18 janvier 1839 lesdits lots de terre mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Tremé) par cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Roach, d'après un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4—La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938 et 942 rue Conti à l'encoignure de la rue Bourgogne avec une bâtisse contiguë de deux étages en briques dans le fond, No 528 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidences et appartements détachés, sur la rue Bourgogne, contenant en tout, magasin sur l'enseigne et environ 15 chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrits comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y attenant ou de quelque façon en dépendant situé et se trouvant dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant en mesure américaine trente huit pieds deux pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne, de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connu par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 528 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé, par achat de Joseph Antoine Rodriguez, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville date le 24 sept 1845.

Le titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29 folio 190.

Aucune aliénation en cette ville n'a pas de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de tabacs de Ben Schlesinger, Elbert Frank, le Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyric, cet ne d'obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5—La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Miro à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond, hangars, etc., plus complètement décrits, comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Miro, Gasquet ou Cleveland, et Galvez désigné par le numéro un sur un devis ou plan dudit lot de terre et autrefois fait par Reinegatelin, ancien architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Gernon, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1883, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de cent sept pieds six pouces à la rue Palmire et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Sud Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen d'après un acte passé pardevant James J. Wenlie, notaire en cette ville, le 20 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 148 folio 298.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur en deux acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée assurée et la police ou les polices à dessiner devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au dessus et en plus du prix de l'adjudication, l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour ferme la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER.
Avocat.
Chambre 413 Châtisse Hennen
26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS

PARPEDAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteurs—bureau No 802 rue Perdido—

Mandeville Leblanc et al vs les mineurs Montgomery et Antoine Leblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 75,8[illegible]

MERCREDI, le 3 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 30 mars 1905, et jugement interprétatif rendu le 31 mars 1905 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites—

1—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 473 borné par les rues Bertrand, Dorgenois, Gravier et Perdido mesurant onze pieds un pouce et trois lignes en mesure de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds et sept pouces entre lignes parallèles, ledit lot étant numéroté sur un plan dressé par [illegible] et se trouvant plus près de la rue Perdido d'après un plan fait par C. A. Hedin, arpenteur, le 22 mai 1890, déposé dans l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No [illegible].

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 542 rue Bertrand.

2—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville, dans l'îlet No 375, borné par les rues Hospital, Frenchmen, Touro et St. Claude désigné par le No 2 d'après un plan particulier fait le 21 [illegible] 1904 par J. A. Hemétourt et annexé à un acte pardevant Andrew Dupaty, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds six pouces et deux lignes et demie de face à la rue Frenchmen par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de sept pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres garanties sociales. L'acquéreur sera tenu d'assurer les améliorations pour leur pleine valeur, payer au paiement parfait et final des dits billets et transférer ces polices aux porteurs des dits billets et finalement de payer les frais d'avocat au taux de 5 0/0 en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou en partie. L'acquéreur devra rembourser au vendeur le prorata des primes d'assurances non expirées et assumer les taxes pour l'année 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0/0 de cet encaire.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jerome Meunier avocat. 2 av—2 9 16 23 30—ma 3

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 7 avril 1905 dans l'affaire de la succession de Théodule Etienne No 75,674 intitulée par J. Rice W. E. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot avec améliorations dans le 3me District, borné par les rues Royale, Lizardi, Dauphine et la propriété appartenant autrefois à Mme veuve Hermentaux désigné par le No 4 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1905 et frais de vente pardevant Fred Zengel et déposer 200 0 au moment de la vente.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur.
Cav—6 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant toutes les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme site pour hôtel, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine

Rivière Tchefuncte,

Et est seulement quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph No 73,961, Division A

MARDI, le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir :

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1—Les lots Nos un, deux et trois comprenant sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee de John C. Peterson, avec bornes enregistrées. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courante N. 85 30, E. 4.60 chas. de la S. 58.30, E. 9.50 chas à un arbre de pin de la N. 46.45, E. 237 chas de la N. 68 M. 12.51 chas. de la No 50, E. 2.75 chas. de la N. 58 30 O. 6.68 chas à un poteau marqué de la S. 64, E. 12.25 chas. de la N. 10 O. 12.67 1/2 chas. de la S. 36 30 O. 17.80 chas. à l'endroit du commencement. Les contenances courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20.42/100 acres.

2—Commençant à un arbre de pin sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de la courant S. 4 O. E. 7.0 chas. à un poteau de la S. 58 30 E. 7.00 chas. de la S. 45 O. 1.577 chas. à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De la N. 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière de la N. 85, E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3—4.92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Farant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué R. et courant ainsi 20. O. 3.50 chas à un poteau marqué : delà sud 85, E. P. 25 chas. à un arbre de pin, le tout sur le coté Bain, de la S. 10 O. 7.00 chas à la terre Ragusa, courant en ligne jusqu'à son terminaison sur la rivière contiguë. Etant acquise de J. Ragusa enregistré dans le livre T, folio 203.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans, à 6 0/0 d'intérêt, les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—ma 7 9

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

PLACIDES ATTENTION!

Cottage Simple et Bâtisses dans le Fond, No 2518 rue Erato, entre Robertson et Freret.

Cottage Double, Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, entre Erato et Thalie.

Cottage Double, Nos 2305 et 2307 rue Erato, entre Liberté et Howard, succession de John Ryan.

No 75,285—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 924 rue Commune—JEUDI, le 27 avril 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lu, rendu et signé en Cour ouverte le 22 mars 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalie, Freret et Locust, désigné par le numéro 13 sur un plan dressé par Hedin & Schiertbaum, voyers, daté le 18 mai 1854 et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 182, ledit lot mesurant vingt six pieds, sept pouces et deux lignes de face à la rue Erato sur cent vingt sept pieds, dix pouces, et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par le dit vendeur par achat de Mme Mary Foote et al, d'après un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire en cette ville, le 6 août 1894, enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 154, folio 602.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme 2518 rue Erato contenant 2 chambres avec bâtisse dans le fond contenant 7 chambres.

2—Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, étant le No trois, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Maunsell, maintenant Magnolia, et rue Clara, sur un plan du premier district de cette ville, enregistré dans l'Hôtel de Ville dans cette ville. Ledit lot mesurant trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia (autrefois rue Maunsell) sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes, mesure américaine, ensemble avec toutes les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Ladite propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Madeline Fietschinger, par un acte passé pardevant Thomas J. Beck, un notaire en cette ville, sous la date du 12me jour de décembre 1870.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, contenant 3 chambres cuisine, etc., de chaque coté.

3—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Clio, Liberté et Howard désigné comme lot No onze sur un plan par C. A. Hedin, arpenteur daté le 21 avril 1851, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire comme plan No 62 et mesurant trente trois pieds trois pouces de face à la rue Erato, trente trois pieds, neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de cent trois pieds, quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Liberté, et cent neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot No deux. Etant la même propriété qui fut acquise par le dit vendeur, par achat de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après un acte passé pardevant Jos D. Taylor, notaire le 15 janvier 1889, dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 100 folio 292.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2305 et 2307 rue Erato contenant 3 chambres, cuisine, etc., de chaque côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son encchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1905 l'acquéreur devant aussi payer pour les actes de vente lui transférant la propriété pardevant Geo. Montgomery, notaire.

Hubert M. Ansley, avocat.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 28 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1041 Tchoupitoulas, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

Henry Camers vs William Gerchow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,338—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, ensemble, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope (autrefois Louisa) et Poeyfarré, désigné comme lot No quatre sur le plan fait par E. Gotthiel, architecte, le dix cinquième jour d'avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire en cette ville, comme plan No [illegible] lequel lot mesure douze pieds trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et soixante seize pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, la susdite allée s'ouvre sur la rue Calliope (autrefois de Louisa) et mesure trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quatre, et sur quatre pieds, quatre pouces de largeur au fond du lot No huit, d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Theard, avocat pour le plaignant.
17 mars 17 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District

J. Vic. Leclerc vs Theodor Mayer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75,342—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet No [illegible] borné par les rues Commune, D'Hémécourt, Dilon, Cette et Télémachus, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par L. Bernstein, daté le 16 mars 1868 déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, et mesurant, d'après ledit plan, trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémachus sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 416 rue Conti, entre les rues St-Louis et Conti.

JEUDI, LE 20 AVRIL 1905

Succession de Mme Thomas Doherty vs Les héritiers de Thomas Doherty.

No 75,686—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 17 mars 1905 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Tonti, Conti et Miro, désigné par le numéro 18 sur une échelle lithographique, équarrie de l'Etat annexée à un acte de vente de H. Griffer à Matthew Riley, passé pardevant Pierre C. Cuvillier notaire en cette ville, le 10 septembre 1880. Ledit lot mesurant 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de une ligne parallèle de 81 pieds 3 pouces. Les améliorations consistant en un cottage en bois à un et deux étages couvert en ardoises contenant quelques 6 chambres, 2 citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Léger, notaire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, No 806 rue Perdido.

Jno Watt Duffy avocat, chambre No 204 Bâtisse Wells Fargo.

12 mars—19 26—avril 2 9 16 19 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de faïence, verrerie, etc

John Gaudet & Sons Limited vs L. et Louis Pizzetti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,100—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 11 avril 1905, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand assortiment de faïence, verrerie, objets plaqués et en bois, ferblanterie, casseroles et ustensiles de cuisine, coutellerie, fourchettes, cuillères, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis & Ph. Gensler Jr. avocats pour les demandeurs
31 mars—31—av 1 6 11

Sam. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de S. M. Eaton

No 73,274—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SAM. H. STERN, Encanteur—En vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, je vendrai MERCREDI, le 12 avril, à 11 heures a. m., aux Nos 344-348 rue Baronne. Un lot de billets et comptes à recevoir, une montre en or. Conditions—Comptant.

SAM. H. STERN, Encanteur.
2 av—2 9 12

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.